



Budget provincial : stabilité importante pour nos entreprises en musique, mais vigilance accrue pour la suite

Québec, le 25 mars 2025 – Le ministre des Finances Éric Girard a dévoilé aujourd’hui le budget provincial 2025-2026, dans lequel le gouvernement québécois prévoit verser une somme de 164,2 millions sur cinq ans à la Société de développement des entreprises culturelles (SODEC), ce qui permettra de maintenir les programmes de soutien en musique.

Les crédits versés seront de 44,2 millions en 2025-2026, portant à 125 millions le financement des programmes de la SODEC pour cet exercice budgétaire. Ceux-ci passeront toutefois à 30 millions annuellement les quatre années suivantes.

De son côté, le Conseil des arts et des lettres du Québec voit son financement rehaussé à 200 millions par année pour trois ans.

« Cette reconduction des programmes de la SODEC représente une bonne nouvelle pour l’entrepreneuriat culturel dans le contexte budgétaire contraignant. Je tiens à saluer l’implication du ministre de la Culture et des Communications, Mathieu Lacombe, dans la reconduction de ces sommes et la prévisibilité qu’elles offrent au secteur culturel », souligne Eve Paré, directrice générale de l’Adisq.

L’Adisq veillera à ce que les montants offerts à la SODEC en 2025-2026 ne soient pas réduits lors des années suivantes, et ainsi assurer la pérennité de nos entreprises culturelles.

« Les programmes d’aide de la SODEC ont un effet de levier pour nos entreprises culturelles, qui jouent un rôle structurant dans le développement de la carrière de nos artistes et le rayonnement de nos musiques. Le financement public et l’aide fiscale sont essentiels à l’atteinte du plein potentiel de notre vitalité culturelle », rappelle Eve Paré.

Malgré les efforts déployés sur le dossier, l’Adisq n’a pas été entendue sur sa demande d’étendre l’admissibilité des dépenses de commercialisation aux crédits d’impôt, et est déterminée à poursuivre son travail pour qu’elle soit adoptée. L’association estime qu’il s’agit d’une solution efficace pour soutenir les entreprises musicales et les aider à s’adapter aux importantes transformations qui frappent ce secteur.

Source : Adisq

Relations de presse : Pierre-Yves Robert | 514-915-7389 | pyrobert@adisq.com

À propos de l'Adisq

Fondée en 1978, l'Adisq est un joueur clé de l'industrie de la musique et du spectacle au Québec.

L'association qui représente plus de 200 entreprises, a pour mission de les outiller, de les accompagner et de veiller à ce que le cadre dans lequel elles évoluent favorise leur essor, pour que les musiques et les spectacles d'ici rayonnent sur notre territoire et au-delà de nos frontières.